Métiers interdits : un petit pas de plus au milieu de la crise sanitaire

Malgré le déferlement de mauvaises nouvelles liées à la crise sanitaire que nous vivons actuellement, la Fédération Française des Diabétiques a à cœur de vous informer et vous transmettre des nouvelles, si l'on peut dire, plus réjouissantes. Aujourd'hui, il s'agit des métiers interdits !

Vous le savez, la Fédération s'est mobilisée et continue de se mobiliser pour en finir avec les métiers interdits aux personnes diabétiques. Parmi le nombre important de personnes qu'elle a rencontré, il y a le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Monsieur Olivier Dussopt.

La semaine dernière, ce dernier a répondu à une question écrite posée par le député Dimitri Houbron (LREM/Nord) sur les conditions d'accès aux métiers de la fonction publique pour les personnes diabétiques. Dans sa réponse, le secrétaire d'Etat rappelle que *« conscient du caractère parfois restrictif de certaines conditions d'aptitude physique à l'entrée dans la fonction publique et qui peuvent être a minima mal comprises par nos concitoyens voire être regardées comme discriminatoires, le Gouvernement propose de réformer les conditions d'aptitude à l'entrée dans la fonction publique » (définies par le SIGYCOP).*

Il s'agit d'un petit pas de plus vers la fin des métiers interdits. La Fédération Française des Diabétiques s'en réjouit puisque ses actions conformément à la proposition 5 de ses Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques portent leurs fruits, et remercie par la même occasion Monsieur le Secrétaire d'Etat Olivier Dussopt ainsi que Monsieur le Député Dimitri Houbron.

Pour tous les Yoann
Pour toutes les Magali
Pour tous les Jean-Marc
et pour toutes les Alizée

...empêchés d'exercer le métier de leur rêve.

On agit !